L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 7 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de départ, une grocerie bien assortie, bonne localité, bonne barre. S'adresser 191 rue Bienville.
5 juin—5 7 8

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet; avec cour, hangar et écurie pour sept animaux, située rue Johnson No 122, entre St-Pierre et le Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

UNE **vacherie à louer**.—Capacité 32 places, coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

DEMANDES.

ON **demande** à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lawrence Finn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,516—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 juin—7,11,16

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,444.—Division A—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Douglas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7juin—7 11 16.

Succession de Henderson Carter et sa femme Mary Jane Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,848—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 juin—7 11 16

Succession de Mme Mary McKennon, Veuve de Wm McKennon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,445—Division A—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary McKennon, Veuve de Wm McKennon, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 juin—7 11 16

Succession de Kunegunda Brunner, décédée, épouse de Henry Lubring

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,050—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Lubring, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 juin—7 11 16

Succession de Mme Ann Weldon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,431—Division B—Attendu que Michael Weldon a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Weldon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 juin—4 7 11

Succession de Henry Chapotin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,367—Division E—Attendu que Mme Coralie Chapotin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Chapotin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession de Michel Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 1,039—Division [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Bowling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,39[illegible]—Division B—Attendu que Pierre Saloy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Saloy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11

Succession de Joséphine Elliot Lenes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,031—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenes, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31—4 9juin

Succession de John M. Gould

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,941—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 mai—29 juin 3 7

Succession de Catherine Leibrook, femme décédée de John D. Aitkens

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,417—Division C—Attendu que Mme Mary E. Cummings, femme [illegible], a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Aitkens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de John Grayer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,930—Division A—Attendu que William Fagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11

AVIS AUX CREANCIERS.

George H. Baisley vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,260—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph B. Oglesby, syndic provisoire en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington; le dit lot mesure quarante huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. E. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100 000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits sont reconnus par les tribunaux et des plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

LE MERCREDI, 8 juin 1887, à 10 heures A. M., à l'entrepôt du Shérif, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—
Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une buvette de première classe, etc.

F. Cleo vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, —No. 21,125—En vertu d'un ordre de vente daté du 3 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 7 juin 1887, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Sur les lieux No. 9 1/2 rue du Canal.
Tout le contenu dudit local consistant en une buvette, comptoir, installations, glacière, ainsi qu'un grand assortiment de vins, liqueurs, whiskys, etc., etc., et autres articles appartenant au dit établissement, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 juin—4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Alfred Grima vs. Succession de Paul Grima et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La neuvième partie indivise d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Canal, St. Charles et Commune, désigné par le numéro cinq sur un plan de Hugh Grant, en date du seizième jour de janvier 1840. Le dit lot mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de largeur dans le fond faisant face à une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur, ouvrant sur la rue Commune et en commun avec ce lot et les autres, comme il est démontré sur le dit plan, sur une profondeur de cent pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal quatorze, sur la rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Lange vs. Mr et Mme Henry Reddix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,917—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Chartres anciennement Moreau, Marigny et Royale anciennement Casacalvo, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Marie J. Prewot, trente pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adelaïde Gaunchon ou ses héritiers, puis quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante cinq pieds de large sur la ligne du fond; le tout ci-dessus selon un certain plan dressé par A. Diettel Jr. voyer, en date du 13 novembre 1880, une copie duquel est annexée à un acte ci-dessous mentionné passé pardevant W. J. Castell, notaire, les mesurages sont plus ou moins, au pied américain, conformément au dit plan de Diettel.

Etant la même propriété que Mme Reddix a acquise de la succession de Mme Louisa Daly conformément à un acte exécuté le 11 janvier 1882 pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 852.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Lewis et Bertha Lewis, femme de Nevels Reyes(?)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 10,018(?)—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orléans, sur un plan dressé par H. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Bertha Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonau, F. H. Jonau et als, conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Poeté, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désigné par le No. Un, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 4 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872, et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine, trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poeté, trente et un pieds huit pouces 2 trois lignes de large dans le fond, sur une profondeur de soixante treize pieds et six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds, et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7, 14, 21, 28, juil. 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Charles et Première.

Mme P. L. Adams, veuve, etc, vs J. O. Bayteis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 233 (anciennement l'ilet 110), qui est borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Deuxième, et faisant partie du lot numéro 14 d'après un plan dressé par E. Gottheil, le 15 mai 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville; le dit lot ci-dessus ayant en mesure américaine, vingt six pieds deux pouces quatre lignes de face à la dite rue St. Charles, sur une profondeur et façade sur la rue Première de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Première.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Letorey, d'après un acte passé pardevant E. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Une somme suffisante comptant pour payer la réclamation du plaignant à environ deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 mars 1886 jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour frais d'avocat. Les frais et charges des procédures et vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet à ordre de deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) tiré par le défendeur à son propre ordre et endossé par lui, daté le 24 mars 1886 et payable deux ans après date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et stipulant que le dit billet porte intérêt de 8 0/0 par an à partir de sa date jusqu'à paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-dessus et conformément à la réclamation du plaignant; l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. de l'acte primitif passé pardevant E. D. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin 7,14,21,28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Hand vs. veuve G. W. Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Histoire, Grands-Hommes, Bagatelle et Craps, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire, sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps, et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente-six pieds trois pouces de profondeur, puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Craps, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du lot No un.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.

Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec verandah sur la façade, No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886.

L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller

Résidence à étage sur la rue Claiborne, près de la rue Esplanade, No 286.

Plusieurs Maisons à deux corps de logis rue Claiborne Nos 282, 288 et 290, contiguës au lot ci-dessus.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec.

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 mai 1887.

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

— Actions —

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

— Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Felicité, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison à étage divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées, chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc. le tout loué $32 par mois. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** contigus, situés dans le Second District de cette ville désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou.

Le lot A, mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, 18 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers le Chemin du Bayou, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 74 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison ayant deux chambres, cuisine, etc. désignée par le numéro municipal 282 rue Claiborne.

3° **Le lot B** mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison à étage ayant au rez de chaussée corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger, et trois chambres à coucher à l'étage supérieur. Dans la cour une bâtisse de deux chambres, citernes, lieux d'aisance, hangar, etc., etc.
No municipal 286 rue Claiborne.

4° **Le lot C** mesure 22 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison double à mansarde couverte en ardoises ayant six chambres, une autre bâtisse attenant à la maison principal de quatre chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc.
Numéro municipal No 288 rue Claiborne, louée $24 par mois.

5° **Le lot D** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc. Numéro municipal 290. Le tout divisé en deux locations loué $20 par mois. Toutes les dimensions ci-dessus sont plus ou moins.

6° Un ilet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le Second District dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Clark et l'Avenue Hagan. Lequel ilet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et 313 pieds sur la façade à la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 65. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis entre les rues Olympia et St Patrick sur 114 pieds 5 pouces de profondeur et bornés par la rue Conti.

8° **Seize lots de terre** situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton.

Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos. 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton, les lots Nos 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur; et les lots Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur; et le lot No. 16, 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue St Pierre.

9° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22, dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 34 pieds 4 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos. 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur.

Le lot No. 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos. 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos 20, 21, et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

10° Six lots de terre contigus situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Galvez, Johnson, Kerlerec et Columbus, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit, savoir:

Le lot A forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.

Les lots B, C, D, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur.

Le lot E, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 163 pieds de profondeur.

Le lot F, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur. Le tout plus ou moins.

11° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du No 2 et 237 pieds 4 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 39 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

13° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 18, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure aux rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 94 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date avec toutes les clauses de sûreté d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1887.

Actes de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7 mai—7,14,21,28 juin 4,11

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 7 juin 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptées pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 7 juin—

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 24 mai 1887—

La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre; au-dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de la police.

L'acquéreur paiera en sus du prix de ventes les taxes pour l'année 1887.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

Deux ilets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20,268—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1887—

1° Un banc à l'église du Christ.

2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.

3° Un ilet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmira, les rues Decatur et Newton, lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmira 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887
28mai—28—4,11 18,25—2juil.

MAGNIFIQUE PLACEMENT.

Résidence à étage rue Dauphine, désignée par le No 67.

Trois résidences en briques, à étage, à l'encoignure des rues Conti et Bourbon désignées par les Nos 73, 75 et 77, faisant face à la rue Bourbon.

Aussi, la résidence voisine en briques, à étage, faisant face à la rue Conti, désignée par le No 91.

Vente positive pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—

Quatre lots de terre contigus situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Conti et St Louis désignés par les Nos 1, 2, 3, 4.

Le lot No 1 mesure 20 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Le lot No 2 mesure 18 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Le lot No 3 mesure 19 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 80 pieds 1 pouce de profondeur.

Sur chacun des susdits lots Nos 1, 2 et 3 se trouve une résidence en briques, à étage ayant chacune au rez de chaussée un vestibule et deux chambres, à l'étage supérieur deux chambres à coucher et balcon sur la rue, dans la cour et attenant aux maisons principales une bâtisse en briques à étage ayant plusieurs chambres, cour dallée, lieux d'aisance, etc.

Un autre lot de terre dans le même ilet et contigu aux propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 4 mesurant 22 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti sur 59 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à étage contenant quatre chambres et attenant à la maison une cuisine à étage ayant plusieurs chambres, cour briquetée, hydrant, etc., etc.

Les lots Nos 1, 2 et 3 sont vendus avec le privilège d'une allée commune ouvrant sur la rue Conti et pour le privilège exclusif des dits lots.

Le lot No 1 formant l'encoignure est loué à bail à M. Emile Garreau jusqu'au 30 septembre 1887 à raison de $50 par mois.

La propriété No 75 rue Bourbon est louée à bail à M. Pierre Defley jusqu'au 30 septembre 1889 à raison de $30 par mois.

La propriété No 77 rue Bourbon est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $30 par mois.

Le lot No 4 fait face à la rue Conti et désigné par le No 91 est loué $25 par mois.

Un lot de terre situé dans le même district, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Conti, lequel lot de terre mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.

Ensemble une jolie résidence en briques à étage parfaitement finie avec toutes les dépendances en briques attenant à la maison principale. Le tout dallé, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail à raison de $40 par mois jusqu'au 30 avril 1888.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Les propriétés ci-dessus décrites sont en parfait état et les capitalistes à la recherche d'un bon placement sont priés de ne pas manquer cette occasion attendu que la vente aura lieu sans aucune réserve étant effectuée pour le compte d'un propriétaire absent résidant en Europe.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de la date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'achat, les taxes pour l'année 1887.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs.
28 mai—22—juin 4 au 11.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.
No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—

La maison de résidence en bois, à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau; voici la description du terrain.

1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un morceau de terre adjacent au premier, à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété (étant une portion du terrain désigné le No 16) sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces 4 lignes.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant en sus de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887; et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
18 mai—18, 28—juin 4, 11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 10me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds de côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.

2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'ilet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 202 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts; et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux; billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non aliénation, honoraires d'avocat de 5 pour cent du montant de la vente assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14 rue de Chartres—SAMEDI, 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887, par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 6809, en date du 25 mai, dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry, il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le dit jugement en partage et l'ordre de vente de la dite succession.

1° Le lot B mesure, au pied américain, 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson, 108' 4" 3''' de profondeur sur le côté vers la rue Columbus, 34' 10" 4''' sur la ligne du fond et 119' 3" 2''' sur le côté vers le lot A.

Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cuve; aussi, des arbres fruitiers.

2° Le lot A mesure, au pied américain, 31 pieds de face à la rue Robertson 119' 3" 2''' de profondeur sur le côté vers le lot B, 128' 6" 4''' sur le côté vers la rue Kerlerec et 32' 2" 4''' sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas député-voyer de ville en date du 20 mai 1887, déposé en mon bureau, sur lequel les dimensions en mesure françaises sont aussi données.

Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française, marquée en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5,12,19,26juin—1 2juil.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Papl, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 21,443.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—SAMEDI 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 4 du carré d'ilet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D'Hémécourt, daté du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat M. Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant E. J. Kerr ancien notaire, en date du 25 mars 1874.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant M. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Hercules(?) actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.

2° Un terrain situé dans le même district et carré d'ilet désigné par le No 4. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts et devant Hercules, et 208 pieds de profondeur du côté opposé.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs souscrits par eux divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles de non aliénation, honoraires d'avocat à 5 pour cent du montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de coin pour épicerie,

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Perilliat, Howard et Freret, plus amplement décrite comme suit, à savoir:

1. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Perilliat. Il mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette, 21 pieds 6 pouces de face à la rue Perilliat, 126 pieds de profondeur et de face à la rue Howard et 123 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.

Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage, avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard.

2° Un cottage à un étage No 306 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette 16 pieds 6 pouces de face à la rue Perilliat, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.
22 mai—22,28—juin 1, 11, 18, 25

Succession de Delia Dullanty.

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,081—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau—No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un quart d'ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville désigné comme ilet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 180 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.

Conditions—$1300 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 28—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatre, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.

Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7,14,21,28—juillet 2

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

BUVETTE ET INSTALLATIONS. Le bon vouloir et le bail Vins, Whiskies, Liqueurs et Bitters, Décanteurs, Installations de Buvette etc.

Succession de John B. Couret, Décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 8 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local du "Ruby House" No. 124 rue Gravier, entre les rues du Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'enchère publique:

Tout le contenu du "Café Ruby", installations, liqueurs, vins, etc., aussi:

Le bon vouloir et le bail du dit local, le bail expirant le 1er octobre 1887, à $55 55 par mois avec des privilèges favorables.

Et à midi le même jour, au No. 394 rue Canal entre Prieur et Johnson, il sera vendu: **Un grand assortiment de valeur** de vins, liqueurs, whiskies, sherries, vieux porto, installations de buvette, provisions, dames-jeannes vides, bouteilles, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
29 mai—29—Juin 1, 5, à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No. 20,028, dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge ci-dessus, en date du 20 mai 1887; aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin paroisse Ste Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette désigné comme lot No 16, et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages anciennement connu comme l'Hôtel des Etrangers, caves, etc.

Conditions—Pour un sept huitième indivise de la propriété comptant en passant le titre.

Pour le reste du huitième indivise l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non-aliénation et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.

L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur le [illegible]. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22,29—juin 5 12,19,25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Couret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 mai 1887 Dossier No 21,075, pour le compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal et Gasquet (ou Avenue Cleveland), Prieur et Johnson mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain conformément à un plan à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal, [illegible] entre Prieur et Johnson contenant grands salles de face et de côté, corridors en haut et en bas, salle à manger, cabinet, [illegible] quatre grandes chambres à coucher, chambres de bains et installations, [illegible] water works, remise, écurie, chambres de domestiques, cour pavée, un grand jardin à fruits et fleurs, de grandes et spacieuses banquettes élevées au nouveau niveau dans une position bien choisie et dans une partie de la ville des plus saines et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie avec le privilège d'escompter les billets au crédit au taux courant. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire au frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis.

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Forhan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887, Dossier No 20,912, pour le compte de la succession de John Forhan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 48, borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis**, connu comme le No 258 rue Commune ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c. loyer $10 par mois, [illegible] des chars de la rue Commune.

Conditions—Comptant en passant les titres, 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reed & Smith, et F. M. Smith, membre de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers.—No 21,348. Division —.—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition enliassée dans cette affaire et le compte et les tableaux y annexés et les affidavits les accompagnant, et la Cour étant satisfaite que le débiteur pétitionnant a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Fred. M. Smith et de la dite raison sociale de Reed & Smith est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de la dite raison sociale, et une réunion des créanciers de la dite raison sociale de Reed & Smith et du dit Fred. M. Smith est par le présent ordonnée pour être convoquée le 27me jour de juin A. D. 1887, pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite raison sociale et du dit Fred. M. Smith soient suspendues.

Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée et aura le pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété, droits, crédits et effets du débiteur, et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra donner caution. Il est de plus ordonné que Anatole Briengne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, le 17 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 mai—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tamporello vs ses créanciers—No 21,318 Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tamporello soit et est par le présent acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de statuer sur toutes autres affaires qui pourraient être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock ci-dessus abandonné.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—27, 30 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wotts, son mari—No 20,572—Division A.

Sur motion de J. N. Wolfson, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés,—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante, et contre John Wotts, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquêts et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 29 avril 1887.
(Signé:) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre vingt-sept.
(Sceau.) M. A. McDONNELL, Député Greffier.
12mai—12,22,30—14juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet numéro 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une grocerie de détail coin des rues Jackson et Howard

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 20,753.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à 2 heures p. m., sur les lieux coin des rues Jackson et Howard, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, daté 13 mai 1887, je procéderai à la vente du contenu de la dite grocerie de détail, comprenant vins, liqueurs, conserves en boîtes, installations, etc., d'après un inventaire enliassé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
4 juin—4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 6,912

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, en date du 17 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y a, à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 19,885.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 20/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de 43 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance, et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 64 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à un angle droit [illegible] la dite portion de terre étant composée des lots originals No 5, 6 et une partie des lots Nos 6 et 9.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District.

Coin des rues Jackson et Howard.

Succession de Patrick, Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,753

VENTE A L'ENCAN

PAR B. ONORATO Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Howard et [illegible]. Le dit lot forme le coin des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y a à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale [illegible]. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21 28 mai 4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambroise Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite cour, en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. C. Blanchard en date du 23 avril 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 70 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan de H. C. Moellhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14 21,28—juin 4, 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 actions du Cotton Exchange.

Succession de Samuel Frankland et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,363

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 11 juin 1887 à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de—

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant le transfert.
29mai—29 juin 2 8 11

MASTER'S SALE.

John A. Morris vs. M. et Mme P. E. Bruiateur.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District Est de la Louisiane, No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné, Special Master, je procéderai à la vente à l'encan, au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St-Louis, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété étant bornée, sur le côté vers la rue St-Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St-Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Bruiateur, par achat de E. D. Norris(?), par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire le 4 mai 1882.

Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 6 15 22 29 juil 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième, désigné comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues St-Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième, le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages, connue comme No 641 rue St. Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc. sur le rez-de-chaussée de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage et dépendances, cuves, etc. située dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Succession de John H. Kennard

No 21,099—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

Livres de loi, meubles de bureau, etc.,

— Aussi —

L'intérêt de feu John H. Kennard comme associé dans l'ancienne maison de loi de Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé des livres de loi, effets mobiliers etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 11 juin 1887 à l'heure au local ancien bureau de MM. Kennard, Howe & Prentiss, No. 3 1/2 rue Carondelet, deuxième étage, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1887, à savoir:

Des livres de loi, meubles de bureau etc du dit décédé, aussi l'intérêt du dit John H. Kennard comme associé de l'ancienne maison de loi Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé dans les livres de loi, effets mobiliers, etc.

Conditions—Comptant
31mai—31 juin 4 8 11

Meubles de maison consistant

En meubles élégants de salon, chambres à coucher, salle à manger, meuble de bibliothèque, miroirs, tapis, store, etc., vaisselle, verres, etc., livres avec gravures, ornements et beaucoup d'autres articles.

Succession de John H. Kennard

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteurs, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 14 juin 1887, à 11 heures à la résidence No 641 Avenue St Charles coin Quatrième en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan.

L'assortiment général de meubles de maison.

Conditions—Comptant
31mai—31—4 11 14juin.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES encanteur—MERCREDI 29 juin 1887 à 2 heures p. m. à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District [illegible] 27 mai 1887, dans l'affaire intitulée succession de H. M. et A. M. Hyams dossier No. 32[illegible], il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Un morceau de terre dans la paroisse Rapides dans cet Etat étant le quartier sud ouest de la section 1 township 1 [illegible] rang 1 ouest du district de terre au nord de la Rivière Rouge contenant 48 59/100 acres.
28 mai—[illegible] pendant 30 jrs.

PAR WARREN HOMES encanteur—SAMEDI 11 juin 1887 à la Bourse d'encan de l'Arcade à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District Division E dans l'affaire intitulée Succession de Fred Bart No 20,333 du dossier de ladite Cour sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français trente un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur.

L'acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de J[illegible] D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,218.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur. Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la salle d'encan de l'Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1887, Dossier No 20,748, pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt, décédé, il sera vendu à l'enchère publique:

Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts, désigné par le No. 3 de l'ilet No. 5 et mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes tous plus ou moins, entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman daté le — mai 1887.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No 761 rue Bourgogne.

Conditions—Comptant sur les lieux; il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18 mai—18 24—juin 1, 8, 15, 18

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA MAISON FORESTIER, Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

No 14,824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887 il sera vendu à l'encan:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, droits, passage, privilèges, etc. y appartenant, située dans le 3ème district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade, 2[illegible] pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White, 173 pieds 1 ligne à l'arrière faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement, d'après un plan de E. Pilié daté du 26 mars 1851, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1851 pardevant E. Grima, notaire.

Les améliorations comprennent la résidence élégante qui s'y trouve connue comme la demeure de M. Forestier.

Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, qui seront garantis par hypothèque. Les améliorations seront assurées contre la perte par l'incendie, pas moins que le montant du [illegible] billets, et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire. Dix pour cent seront déposés au moment de l'adjudication.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Charles Wittibald vs Harriet Ware, femme de Saml Brown, autorisée.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julia, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 5ème jour de mars, 1849, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, jr., voyer, en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
18 mai—25—juin 1 5 12 17

L'Abeille de [illegible]
MARDI, 7 [illegible]
COMPAGN[illegible]
LOUISVILLE, [illegible]
TEXAS [illegible]
CHEMINS [illegible]
FEUIL[illegible]
LE S[illegible]
La Ro[illegible]
PAULS[illegible]